

unions saintes ; ennemi non moins active de toute licence ; douce sans faiblesse ; effrayante avec amour ; supplément inappréciable de la raison, de la probité, de l'honneur, de toutes les forces humaines au moment où elles se déclarent impuissantes ; source précieuse et intarissable de réconciliation, de réparations, de restitutions, de repentirs efficaces, de tout ce que Dieu aime le plus après l'innocence ; debout à côté du berceau de l'homme qu'elle bénit ; debout encore à côté de son lit de mort, et lui disant, au milieu des exhortations les plus pathétiques et des plus tendres adieux... *PARTEZ...* ; cette puissance surnaturelle ne se trouve pas hors de l'unité. J'ai longtemps étudié le christianisme hors de cette enceinte divine. Là, le sacerdoce est impuissant et tremble devant ceux qu'il devrait faire trembler. À celui qui vient lui dire *j'ai volé*, il n'ose pas, il ne sait pas dire *restituez*. L'homme le plus abominable ne lui doit aucune promesse. Le prêtre est employé comme une machine. On dirait que ses paroles sont une espèce d'opération mécanique qui efface les péchés, comme le savon fait disparaître les souillures matérielles : c'est encore une chose qu'il faut avoir vue pour s'en former une idée juste. L'état moral de l'homme qui invoque le ministère du prêtre, est si indifférent dans ces contrées ; il y est si peu pris en considération, qu'il est très-ordinaire de s'entendre demander en conversation : *Avez-vous fait vos pâques ?* C'est une question comme une autre, à laquelle on répond *oui* ou *non*, comme s'il s'agissait d'une promenade ou d'une visite qui ne dépend que de celui qui la fait.

Les femmes dans leurs rapports avec ce sacerdoce, sont un objet tout-à-fait digne d'exercer un œil observateur....

L'anathème est inévitable. Tout prêtre marié tombera toujours au dessous de son caractère. La supériorité incontestable du clergé catholique tient uniquement à la loi du célibat.

Les doctes auteurs de la Bibliothèque britannique se sont permis sur ce point une assertion étonnante qui mérite d'être citée et examinée.

« Si les ministres du culte catholique, disent-ils, avaient eu plus généralement l'esprit de leur état, dans le vrai sens du mot, les attaques contre la religion n'auraient pas été aussi fructueuses..... Heureusement pour la cause de la religion, des mœurs et du bonheur d'une population nombreuse, le clergé anglais, soit anglican, soit presbytérien, est tout autrement respectable, et il ne fournit aux ennemis des cultes ni les mêmes raisons ni les mêmes prétextes. »

Il faudrait parcourir mille volumes peut-être pour rencontrer quelque chose d'aussi téméraire ; et c'est une nouvelle preuve de l'empire terrible des préjugés sur les meilleurs esprits et sur les hommes les plus estimables.

En premier lieu, je ne sais sur quoi porte la comparaison ; pour qu'elle eût une base, il faudrait qu'on pût opposer *sacerdoce* à *sacerdoce* ; or, il n'y a plus de sacerdoce dans les Eglises protestantes ; le *prêtre* a disparu avec le *sacrifice* ; et c'est une chose bien remarquable que, partout où la réforme s'établit, la langue, interprète toujours infailible de la conscience, abolit sur-le-champ le mot de *prêtre*, au point que déjà du temps de Bacon, ce mot était pris pour une espèce d'injure. Lors donc qu'on parle du *clergé d'Angleterre*, d'*Ecosse*, etc., on ne s'exprime point exactement ; car il n'y a plus de *clergé* là où il n'y a plus de *clercs* ; pas plus de *d'état militaire* sans militaires. C'est donc tout comme si l'on avait comparé, par exemple, les curés de France ou d'Italie, aux avocats ou aux médecins d'Angleterre et d'Ecosse.

Mais en donnant à ce mot de *clergé* toute la latitude possible, et l'entendant de tout corps de ministres d'un culte chrétien, l'immense supériorité du clergé catholique en mérite comme en considération, est aussi évidente que la lumière du soleil.

On peut même observer que ces deux genres de supériorité se confondent ; car pour un corps tel que le clergé catholique, une grande considération est inséparable d'un grand mérite, et c'est une chose bien remarquable que cette considération l'accompagne même chez les nations séparées ; car c'est la conscience qui l'accorde, et la conscience est un juge incorruptible.

Les critiques mêmes qu'on adresse aux prêtres catholiques prouvent leur supériorité. Voltaire l'a fort bien dit : « La vie séculière a toujours été plus vicieuse que celle des prêtres, mais les désordres de ceux-ci ont toujours été plus remarquables par leur contraste avec la règle. » On ne leur pardonne rien parce qu'on en attend tout.

Alexandre VI aimait la guerre et les femmes ; en cela il fut très-condamnabile, et pour trancher le mot, très-criminel, à raison du *contraste avec la règle*, c'est-à-dire avec la sublimité de son caractère qui supposait la sainteté ; mais transportons-le à Versailles, il ne tiendra qu'à lui d'être Louis XIV, justement célèbre aussi par ses talens, sa politique et sa fermeté, et qui aimait, comme l'autre, *la guerre et les femmes*.

Et si cette comparaison fatigue quelques imaginations, à raison des cruautés, si souvent citées, et que je ne veux point examiner ici, je proposerai, sur-le-champ, Jules II, dont ce même Voltaire a dit : « C'était un mauvais prêtre, mais un prince, aussi estimable qu'aucun de son temps. » Pour celui-ci, il n'y a plus de doute, il surpassera Louis-le-Grand, par les talens autant que par les mœurs.

La même règle a lieu depuis le Souverain Pontife jusqu'au sacristain. Tout membre du clergé catholique est continuellement confronté à son caractère idéal, et par conséquent jugé sans miséricorde. Ses peccadilles mêmes sont des forfaits ; tandis que de l'autre côté les crimes mêmes ne sont que des peccadilles, précisément comme parmi les gens du monde.

Qu'est-ce qu'un ministre du culte qui se nomme *réformé* ? C'est un homme habillé de noir, qui monte tous les dimanches en chaire pour y tenir des propos honnêtes. A ce métier, tout honnête homme peut réussir, et il n'exclut aucune faiblesse de l'honnête homme. J'ai examiné de très-près cette classe d'hommes ; j'ai surtout interrogé sur ces ministres évangéliques l'opinion qui les environne, et cette opinion même s'accorde avec la nôtre, pour ne leur accorder aucune supériorité de caractère.

Ce qu'il peuvent n'est rien ; véritablement hommes,

Ils sont ce que nous sommes,

Et vivent comme nous.

(La suite au prochain Numéro.)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE L'UNIVERS.

« Rome, le 15 décembre 1845.

« La grande affaire du moment, l'objet de toutes les conversations, c'est la présence de l'empereur de Russie. Mille détails circulent. Il y en a beaucoup de faux, sans doute, mais il y en a aussi de vrais. J'ai puisé à bonne source, et j'ai soigneusement contrôlé ceux que je vous adresse ; vous pouvez les regarder comme certains.

« L'Empereur, ainsi que je vous l'ai déjà écrit, est arrivé à quatre heures du matin, le 13, jour où l'Eglise honore la mémoire de sainte Lucie, vierge et martyre, circonstance qui n'a point échappé à la piété romaine. Il a aussitôt fait annoncer sa présence au Vatican et demandé une audience. Le Saint-Père a répondu qu'il recevrait Sa Majesté Impériale à onze heures et demie. L'Empereur, n'oubliant pas que l'exactitude est la politesse des Rois, monta le grand escalier du Vatican à onze heures vingt-cinq minutes. Il était accompagné du comte de Boutenief, son représentant à Rome ; du comte Orloff, ministre de la police générale de l'empire, et son ami ; du prince Pierre Wolkonski, et d'une ou deux autres personnes. Les curieux, accourus sur la place de Saint-Pierre pour voir entrer le Czar, sous la colonnade, ont remarqué dans son attitude quelque chose de composé et de théâtral. Il a pénétré avec sa suite dans les antichambres du Souverain-Pontife, qui est venu à sa rencontre jusqu'au salon contigu à celui du trône pontifical. Quand la porte, s'ouvrant devant l'Empereur, lui a laissé voir le Souverain-Pontife, il n'a pas déguisé son émotion ; il s'est incliné respectueusement devant l'auguste vieillard, chef suprême de l'Eglise universelle, et lui a baisé la main. Le Saint-Père, suivant l'usage, a embrassé l'Empereur. Après avoir échangé deux mots, l'Empereur a présenté à Sa Sainteté le prince Pierre Wolkonski et le comte Orloff ; puis, accompagné seulement du comte de Boutenief, il a suivi le Pape dans la salle du trône. Là se trouvait déjà S. Em. le cardinal Acton, qui devait servir d'interprète à Sa Sainteté. On dit que S. Em. le cardinal Lembruschini, secrétaire-d'Etat, à qui revenait naturellement ce rôle, a manifesté le désir de n'en être pas chargé. Personne ici n'ignore avec quelle sévérité ce prince de l'Eglise apprécie les actes du despotisme russe à l'égard de la Pologne, et c'est à ce sentiment qu'on attribue son absence d'une entrevue où sa charge l'appelait. L'empereur parlait français, le Pape parlait italien, et le cardinal Acton traduisait en français les paroles de Sa Sainteté. L'entrevue a duré une heure dix-huit minutes.

« Tout le monde s'accorde à dire que le Saint-Père, qui, comme je vous l'ai déjà dit, s'était fait apporter dès le 11, les trois rapports relatifs aux persécutions de l'Eglise catholique en Russie, rédigés par le cardinal Mezzofanti et par le R. P. Rillo, jésuite, a sur-le-champ abordé la Question religieuse, et que l'Empereur a fait de très grandes promesses.

« Vous concevez qu'il serait téméraire de répéter tous les bruits qui courent sur cette mémorable et solennelle entrevue. On peut dire que le vicaire de Jésus-Christ s'est montré, comme toujours, digne de la plus haute mission qui puisse être confiée à un homme. Il a peint à l'Empereur, et sans lui permettre nul faux-fuyant, les maux de l'Eglise dans les Etats de Sa Majesté impériale. Prévenant ou refusant un subterfuge de son interlocuteur qui aurait eu trait aux lois de l'empire, le Saint-Père a dignement observé que les lois humaines étaient toujours révoquées, que le pouvoir qui les a faites, les peut annuler, mais qu'il n'en est point de même des lois divines. Il a ajouté, plus ému, que lui, Souverain-Pontife, il manquerait à tous ses devoirs, il prévariquerait si, en ce moment où il se trouvait en présence de Sa Majesté impériale, en ce moment solennel où Dieu et le monde attentifs observent ce qui se passe dans son palais, il n'élevait pas la voix en faveur des droits de la conscience, de la justice et de l'humanité.

« Tout le monde assure que le Pape a été sublime, et que vraiment l'esprit de Dieu inspirait ce noble vieillard dans la majestueuse simplicité de sa douleur.

L'Empereur a pris plusieurs fois la main de Sa Sainteté et l'a portée à ses lèvres avec émotion. Qui sait si un système de persécution aussi impolitique qu'anti-chrétien ne sera pas venu se briser sur la pierre où se sont déjà, depuis dix-huit siècles, brisées tant d'iniquités puissantes ? Dégagé, comme je le suis, de toute préoccupation politique, je suis loin, sans doute, de partager l'espoir trop complaisant d'un journal que vous avez combattu. Cependant je ne suis pas absolument sans espérances. Quelques hommes honnêtes (MM. de Boutenief, de Nesselrode, Wolkonski, sont de ce nombre) entourent l'empereur Nicolas ; depuis longtemps ils désapprouvent, autant que cela leur est permis, la persécution. Peut-être, ne fut-ce que dans un intérêt purement politique, essaieront-ils de modifier les idées fausses de leur tout-puissant souverain. S'ils remportent ce succès, la mémorable entrevue